

**Royaume de Belgique**

Intervention de S.E. Monsieur Marc Pecsteen de Buytswerve,  
Ambassadeur, Représentant permanent

Au Conseil de sécurité des Nations Unies  
Ukraine

New York, le 16 juillet 2019

---

Monsieur le Président,

Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques, Madame Rosemary DICARLO, et le Haut-Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, Monsieur Lamberto ZANNIER, pour leurs exposés éclairants.

Monsieur le Président,

La population de l'Ukraine vient d'élire un nouveau président, M. Volodymyr Zelensky, suite à un processus électoral démocratique. Le président sortant Porochenko a assuré une transition constructive. Ce sont deux réalisations importantes dans un environnement politique, économique et sécuritaire complexe. En outre, Mr Zelensky a tenu un discours d'ouverture à l'égard de toute la population ukrainienne, en ce compris celles des zones non contrôlées par le gouvernement. Ces derniers jours, M. Zelensky a tendu la main au gouvernement russe afin d'organiser des consultations. La Belgique encourage la Russie à s'engager de manière constructive avec le nouveau président et nous appelons les autorités russes à considérer cet élan politique en Ukraine comme une opportunité à ne pas manquer.

Monsieur le Président

La mise en œuvre des Accords de Minsk représente la seule voie pour arriver à une solution politique durable de ce conflit. Il convient, par exemple, que l'Ukraine tienne pleinement compte des recommandations de la Commission de Venise relatives à la loi sur l'éducation, conformément à son engagement, et que la loi sur l'utilisation des langues soit en conformité avec les obligations des accords de Minsk. Dès lors, nous attendons de toutes les parties qu'elles s'abstiennent de mesures unilatérales susceptibles d'exacerber les tensions, qu'elles mettent rapidement et pleinement en œuvre ces Accords, et qu'elles honorent leurs engagements.

Tous les acteurs doivent respecter le cessez-le-feu et respecter le droit international humanitaire, y compris la protection des civils et des structures civiles. Il leur incombe d'améliorer l'accès humanitaire en assurant la sécurité des travailleurs humanitaires et en levant les obstacles bureaucratiques. Les parties doivent garantir la liberté de mouvement des observateurs de l'OSCE dans toute l'Ukraine, notamment le long de la frontière ukraino-russe et en Crimée. Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que les instruments techniques de la mission de l'OSCE soient ciblées et bloquées sans cesse.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer notre attachement indéfectible à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues.

Nous réitérons notre soutien aux efforts menés par le Groupe de Contact Trilatéral, l'OSCE ainsi qu'en format Normandie.

Nous espérons que le nouveau Président continuera sur la voie des réformes politiques et économiques dont le pays a besoin, et ceci notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'Union européenne. La Belgique continuera à offrir son soutien à ce processus, ainsi qu'au peuple ukrainien.

Monsieur le Président,

Nous réitérons notre plus grande préoccupation face à l'escalade dans le détroit de Kertch et la mer d'Azov et aux violations du droit international par la Russie. À cet égard, nous regrettons que la Russie n'ait toujours pas exécuté l'ordonnance du Tribunal international du droit de la mer qui date pourtant du 25 mai dernier. Nous appelons la Russie à respecter cette décision juridiquement contraignante, et à libérer sans délai les 24 militaires capturés en novembre 2018 ainsi que les trois navires, le « Berdyansk », le « Nikopol » et le « Yana Kapu ».

Nous condamnons toute obstruction à la navigation et à liberté de passage dans le détroit de Kertch. La militarisation de la Crimée et tout usage illégal de la force risquent de déstabiliser davantage la région, et de faire monter les tensions. Nous exhortons la Russie à garantir le libre passage dans la mer d'Azov sans entrave, conformément au droit maritime international.

Monsieur le Président,

Demain, cela fera 5 ans que le vol MH17 de la Malaysian Airlines a été abattu au-dessus de l'Ukraine. Cet événement tragique a coûté la vie à 298 personnes, dont plusieurs Belges. L'équipe commune d'enquête (JIT), dont fait partie la Belgique, a récemment rendu publics les noms de quatre suspects qui seraient impliqués. Leur identification ne met pas fin à l'enquête et la Belgique continue à appeler tous les pays à y collaborer conformément à la résolution 2166 de ce Conseil, afin que l'ensemble des responsables puissent être poursuivis et que justice puisse être rendue de manière indépendante, honnête et transparente aux victimes et à leurs familles.

Je vous remercie.